



XILAM ANIMATION
Société anonyme
au capital de 491 150 euros
Siège social : 57, boulevard de la Villette
75010 Paris
RCS PARIS B 423 784 610

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 23 JUIN 2022

**RAPPORT SPECIAL RELATIF AU PLAN D'ATTRIBUTION D'ACTION GRATUITE
ARRETE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE XILAM ANIMATION EN DATE DU
28 SEPTEMBRE 2021**

En vertu de la délégation de compétence conférée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 10 juin 2020 dans sa vingt-troisième résolution, le Conseil d'administration de Xilam Animation (la « Société ») a arrêté, par décision en date du 28 septembre 2021, un plan d'attribution d'actions gratuites destiné à quatre salariés de la Société, non mandataires sociaux, en application des critères suivants :

Ils participent à la définition de la stratégie de la Société en tant que membres du comité exécutif de la Société et en toute hypothèse, ils n'ont pas bénéficié de l'attribution en cumulé de plus de 10 000 actions de la Société en application de l'un ou l'autre des plans d'attribution gratuite d'actions ordinaires Xilam Animation arrêté(s) par les Conseils d'Administration des 29 septembre 2016, 26 septembre 2017, 25 septembre 2018, 24 septembre 2019 et 28 septembre 2020.

Le tableau ci-dessous détaille les modalités de cette attribution d'actions gratuites :

Nombre total d'actions attribuées	Valeur totale à la date d'attribution	Période d'acquisition	Conditions	Durée de la période de conservation
5 500	202 400 €	28 septembre 2021 au 28 septembre 2022 inclus (1 an)	Condition de présence au 28 septembre 2021	28 septembre 2022 au 28 septembre 2023 inclus (1 an)

le 28/04/2022

Le Conseil d'administration